

L'égalité des chances est-elle une notion à géométrie variable ?

Unia, le Centre interfédéral pour l'égalité des chances, est la cible de critiques venant de Flandre. La polémique reflète-t-elle des conceptions différentes et le sud du pays de ce qu'on nomme l'égalité des chances ?

« La N-VA souhaite disqualifier les institutions comme Unia »

Andrea Rea

Andrea Rea est professeur de sociologie à l'Université libre de Bruxelles. Il est licencié en sciences sociales et en 1999, il est nommé professeur de sociologie à l'ULB et devient le directeur du Groupe d'étude sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion (le GERME). Il est l'auteur de « La société en miettes. Épreuves et enjeux de l'exclusion » et de « Immigration et racisme en Europe ».

Selon Andréa Réa, il y a des racines communes fortes au sujet de l'égalité des chances entre le nord et le sud de la Belgique malgré quelques divergences.

Y a-t-il deux conceptions de l'égalité des chances en Belgique, une au nord et une au sud ?

Je ne sais pas s'il y a deux conceptions. Ce qui est sûr, c'est que dans les politiques de soutien à la diversité, la partie francophone et la partie néerlandophone n'ont pas toujours agi de la même manière. Il y a, par exemple, un volontarisme beaucoup plus fort du côté néerlandophone. Évidemment, tout ça avant l'arrivée de la N-VA au gouvernement. Il y a parfois aussi une attention plus grande, notamment sur la politique d'égalité sur le marché du travail. Du côté francophone, il y a aussi une différence entre la Wallonie et Bruxelles. En raison de la particularité de la population à Bruxelles, il y a quand même un intérêt très particulier, comme au développement des « actions positives » sur le marché du travail et, en particulier, avec les plans de diversité dans les entreprises. Mais en même temps, à partir de la loi de 2007 sur la lutte contre la discrimination, dans les trois Régions et au niveau fédéral il y a eu des mesures

qui visaient à améliorer l'égalité des chances. D'abord de manière très forte sur l'égalité hommes-femmes, puis sur la question de l'ethnicité, de la nationalité ou du handicap. Il y a des sensibilités différentes, mais il y a ça de partagé. Et je trouve que l'ensemble des rapports de l'ex-ecentre pour l'égalité des chances et puis d'Unia ont toujours montré au niveau fédéral une construction très partagée.

On dit parfois que la structure interfédérale d'Unia n'est pas adaptée. Qu'en pensez-vous ? Ça ne favorise pas la visibilité de l'action publique en Belgique d'avoir des structures aussi hybrides. Elle est liée à la réforme de l'État. Pendant toute la période où il y avait des partis traditionnels au départ, il y avait une certaine convergence sur la philosophie du centre pour l'égalité des chances. Ce qui a changé, c'est l'arrivée au sein du conseil d'administration de la N-VA. L'un des administrateurs N-VA au sein du conseil d'administration d'Unia avait dit que la discrimination n'était pas si importante que ça. Ça démontre d'emblée que la lutte contre la discrimination ethnique ou religieuse n'est pas prioritaire. Ça dénote bien une manière de faire de la politique consistant à mettre le feu partout et à déstabiliser

des institutions. De vouloir les transformer à l'image qu'ils souhaitent donner à l'institution.

Est-ce une forme d'orientation idéologique ?

C'est faire un mauvais procès à Unia de dire qu'on insiste sur plus sur ceci ou sur cela. Il faut surtout prendre en compte l'histoire : c'était le Centre pour l'égalité des chances et de lutte contre le racisme. On vient de là, une institution dont l'objectif était bien de lutter contre la discrimination ethnique et raciale. Puis il y a eu la loi de 2007. On a conservé des hommes et des femmes dans l'institut pour l'égalité des chances, et on y a fait cohabiter l'ensemble des autres motifs de discrimination. Mais la question n'est pas celle-là. La N-VA cherche à disqualifier ou délégitimer tout le discours sur les discriminations ethniques et raciales, en considérant que ce n'est pas prioritaire. Ces gens ne sont pas intégrés, donc ils ne sont pas discriminés, dit-elle. Il y a une opération politique de la part de la N-VA pour disqualifier les institutions de la sorte. C'est dangereux de casser les institutions car ça ne fait qu'accroître la perte de confiance des citoyens envers les institutions. ■

Propos recueillis par
SELIM DEKRAOUI (st)

« Il n'y a pas deux conceptions. Mais cinq ou six »

Rik Torfs

Rik Torfs est professeur de droit canon à la KUL et recteur de la même université. Ancien sénateur CD&V, il s'est retiré aujourd'hui de la vie politique. Il continue toutefois de la commenter régulièrement.

Si les critiques à l'égard d'Unia sont plus nombreuses au nord du pays, il n'y a pas selon Rik Torfs une conception à proprement flamande de l'égalité des chances.

Y a-t-il des conceptions francophone et flamande de ce qu'on appelle l'égalité des chances ? Ou au moins des sensibilités différentes entre le sud et le nord du pays ?

J'ai l'impression qu'il y a beaucoup de conceptions derrière ce qu'on appelle l'égalité des chances. Pas deux ou trois. Mais peut-être cinq ou six. Et, donc, on peut sans doute voir un clivage sur cette question entre néerlandophones et francophones, clivage qui existe dans d'autres domaines également. Mais parmi les Flamands ou parmi les francophones, on ne trouve pas non plus d'unité de vues, je crois.

Qu'est-ce qui diffère entre les approches du nord et du sud du pays ?

Il est difficile de définir cela précisément. Mais sans doute que d'un côté, on insiste plus sur l'aspect "émancipation" et, de l'autre, sur l'aspect "discriminations". Sur la question de savoir qui est concerné par l'égalité des chances, selon les conceptions, on voit aussi des différences. Est-ce que cela vaut juste pour les personnes d'origines étrangères ou pour

tout qui est visé par une discrimination ? Autre point de clivage potentiel : la place laissée dans les affaires à la médiation ou le recours à la justice. Mais encore une fois, ces différences ne forment pas seulement un clivage entre néerlandophones et francophones même si des conceptions différentes peuvent dominer au nord ou au sud du pays.

En Flandre, donc, vous diriez que la vision ou la sensibilité que l'on a par rapport à l'égalité des chances n'est pas uniforme ?

Non, sûrement pas même si sans doute le nombre de critiques à l'égard du travail et du fonctionnement d'Unia est plus important en Flandre qu'en Belgique francophone. Mais, au-delà de cela, il y a en Flandre une grande diversité d'opinions et de points de vue en général à l'égard d'Unia.

Comment analysez-vous la polémique actuelle ?

La N-VA a senti, je crois, que les critiques à l'égard d'Unia étaient présentes. En ciblant Unia, elle a donc décidé de "représenter" cette partie de la population flamande et espère en tirer des résultats d'un point de vue électoral. C'est le jeu. Wouter Beke a indiqué que l'on pouvait critiquer une institution mais qu'il ne fal-

lait pas pour autant l'abolir. Je n'ai plus d'adhésion politique aujourd'hui mais je partage assez ce point de vue. Unia doit toutefois prendre au sérieux les critiques qui lui sont adressées. Il ne peut pas suivre un chemin hors de tout contrôle. Un dialogue s'impose.

Le modèle actuel qui prévaut au sein d'Unia, avec un conseil d'administration composé de représentants des entités fédérale et fédérées, vous semble-t-il adéquat ou plaidez-vous comme certains pour une régionalisation de l'organisme ?

C'est comme toujours en Belgique. Si l'on parvient à s'entendre sur ce que doit être Unia, je crois qu'on peut rester au modèle actuel. Si en revanche le clivage devient trop important, un autre problème se posera. Unia doit je crois pouvoir bénéficier de l'indépendance nécessaire pour aborder les questions qui le concernent. Mais doit également pouvoir être soutenus par les deux communautés. Si l'une des deux ne se retrouvait plus dans l'attitude et la politique de l'organisme, il y aurait je crois des questions qui se poseraient. Mais pour l'heure, il faut voir comment trouver un compromis entre des exigences différentes. ■

Propos recueillis par MATHIEU COLINET